A white calculator is positioned on the left side of the image, resting on a reflective surface. To its right is a spiral-bound notebook with a brown cover, and further right is a teal notebook. The background is a solid blue color. The text is overlaid on the left side of the image.

Couverture d'assurance de la Fédération d'haltérophilie du Québec pour les clubs

PROTECTION ESSENTIELLE
POUR LES CLUBS
D'HALTÉROPHILIE AU QUÉBEC



Points à discuter

- Types de couverture d'assurance offerts
- Procédures et critères d'éligibilité

Types de couverture d'assurance offerts

La Compagnie
d'assurance AIG du
Canada

Assurance responsabilité civile

Protection contre les réclamations

L'assurance responsabilité civile offre une protection efficace contre les réclamations pour dommages matériels ou corporels causés à des tiers.

Prévention des pertes financières

Cette assurance permet aux clubs de faire face à des poursuites sans subir de lourdes pertes financières, assurant leur pérennité.

Confiance dans les activités

Avec une assurance responsabilité civile, les clubs peuvent organiser des activités en toute confiance, sachant qu'ils sont protégés.



Assurance accidents et blessures



Protection des membres

Cette assurance offre une protection essentielle aux membres lors des activités organisées, assurant leur sécurité et bien-être.



Accès aux soins

En cas de blessures, cette assurance permet aux membres d'accéder facilement aux soins médicaux nécessaires sans coûts excessifs.



Couverture d'accidents

L'assurance couvre les accidents survenant lors d'activités, garantissant que les membres sont protégés dans toutes les situations.

Assurance pour les équipements et installations



Protection contre les dommages

L'assurance couvre les équipements et installations contre les dommages causés par des événements imprévus, tels que les vols et les catastrophes naturelles.



Maintien des opérations

Avec une couverture adéquate, les clubs peuvent maintenir leurs opérations sans interruption, même après un événement imprévu.



Protection des investissements

L'assurance aide à protéger les investissements des clubs en offrant une couverture financière contre les pertes potentielles.

Limites d'assurance par période d'assurance

5 000 000\$

- Par sinistre
- Produits et opérations complétés
- Pour commotions cérébrales –
Limite globale pour l'ensembles des assurés membres du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)
- Préjudice personnel
- Responsabilité publicitaire
Responsabilité locative Automobile –
Formule des non-propriétaires F.P.Q.
no 6

1 000 000 \$

- Administration de régimes d'avantages sociaux

100 000 \$

- Dommages aux véhicules loués (de moins de 30 jours) – F.A.Q. no 94
Franchise: 500\$

25 000 \$

- Frais médicaux (tierces parties)

0\$

- Franchise pour dommages matériels (biens d'autrui) et pour les blessures corporelles

2 500\$

- Franchise pour Administration de régimes d'avantage sociaux

Exclusions importantes : Abus sexuel ou atteinte à la pudeur et maladies transmissibles, dommages aux véhicules loués pour une période de plus de 30 jours, tout véhicule de plus de 4 500 kg, pollution, discrimination, dommages-intérêts exemplaires ou punitifs, terrorisme.

Procédures et critères d'éligibilité



Conditions pour bénéficier de la couverture

Affiliation à la Fédération

Les clubs doivent être affiliés à la Fédération d'haltérophilie du Québec pour obtenir une couverture. Cela garantit l'adhésion à des normes reconnues.

Normes de sécurité

Le respect des normes de sécurité est essentiel pour assurer une pratique sécurisée. Cela inclut des protocoles pour prévenir les accidents. (Règles de sécurité)

Fonctionnement établi

Les clubs doivent également respecter les normes de fonctionnement établies pour maintenir leur éligibilité à la couverture. Respect des politiques et règlements de la Fédération d'haltérophilie du Québec

Processus d'inscription et de renouvellement



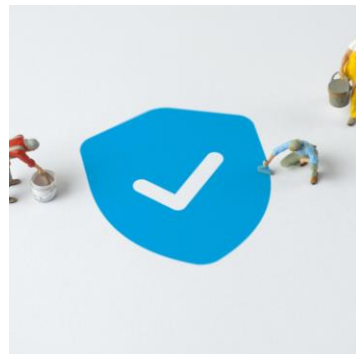
Inscription initiale des clubs

Les clubs doivent soumettre une demande d'inscription initiale pour obtenir une couverture d'assurance. Cela inclut la fourniture de documents nécessaires et le respect des critères établis.



Processus de renouvellement

Une fois inscrits, les clubs doivent suivre un processus de renouvellement annuel pour maintenir leur couverture d'assurance. Cela implique de vérifier et de soumettre des informations à jour.



Conformité et mise à jour

Le processus d'inscription et de renouvellement garantit que tous les clubs restent conformes aux exigences de couverture d'assurance chaque année. Cela aide à éviter les lacunes dans la protection.